

## Analyse en réponse à l'interpellation du collectif Paris SHS

***L'interpellation des collectifs indépendants des syndicats interroge le syndicat***  
:

Le syndicalisme est normalement le bon lieu et le levier le plus efficace pour agir.  
En effet, le syndicalisme jouit de la représentativité et de la légitimité pour porter une action collective, professionnelle et institutionnelle. (de part la place que lui confère la loi)  
La loi complète cette reconnaissance et cette place par une protection syndicale qui permet de prendre des risques.  
Enfin, l'action syndicale présente l'avantage de pouvoir être menée dans la durée, par exemple au bénéfice des précaires, alors que les collectifs sont par nature transitoires.

Alors, ***pourquoi la mobilisation des "collectifs indépendants" échappe-t-elle aux syndicats ?***

La question posée, si je comprends bien est celle ***de la défiance et du rejet.***

Je perçois la défiance comme l'expression d'une réponse insatisfaisante au besoin d'appartenance (certains ne se reconnaissent pas dans le syndicat).  
Cette défiance peut trouver son origine dans le sentiment que les syndicats sont "compromis"  
- par leur participation au fonctionnement des institutions ;  
- par une image inquiétante d'extrémisme  
- par l'a priori que l'action syndicale est emprisonnée dans un schéma conventionnel.

A cela s'ajoute le doute qu'il puisse y avoir une convergence d'intérêts entre les précaires et les chercheurs titulaires ; et que le syndicat travaillerait d'abord essentiellement à défendre les intérêts des personnels titulaires.

Je perçois le rejet comme l'expression d'une appréhension à ne pas trouver dans le syndicalisme un lieu d'expression et d'action.  
Déléguer son pouvoir d'agir au syndicat peut être perçu comme une perte de la capacité d'influence.  
Il y a aussi sans doute une difficulté à entrer en relation avec le syndicat (trouver un point de contact et une écoute), et une appréhension sur la qualité de l'accueil pressentie.

Un troisième aspect à ne pas négliger est l'idée que le collectif indépendant se sent capable de faire mieux et plus efficace à l'extérieur des syndicats.  
Cette intuition est trompeuse parce que le collectif appuie son action sur un terrain instable (caractère transitoire, pas de légitimité légale) qui sape sa crédibilité et le fragilise.

L'erreur de jugement résulte :

- d'une part, d'une réflexion politique inaboutie ou qui n'assume pas ses conclusions ;
- et d'autre part, de l'image d'un syndicalisme rigide, fermé, englué dans un langage conventionnel et des actions jugées inefficaces.

Pourquoi l'image du syndicalisme est-elle dégradée ?  
Pourquoi le syndicat n'est-il pas vu comme un lieu favorable pour l'expression et l'action ?

Pouvons-nous améliorer l'image du syndicalisme ?

Pouvons-nous restaurer la confiance ?

Pouvons-nous afficher une image plus ouverte et accueillante, notamment en direction des précaires ?

Pouvons-nous laisser une plus grande place à l'expression et à la participation démocratique ?

"**La démocratie participative**" ne se limite pas à améliorer "l'écoute" et la communication.

Elle repose sur l'idée de déléguer le pouvoir de décider aux personnes qui sont directement concernées et investies dans les opérations.

Elle repose sur une organisation en cercles de décision et d'action (opérationnels, décisionnels et de conseil / évaluation).

Elle repose sur des outils de démocratie participative : outils de décision (intelligence collective, le premier pas, la décision par consentement), l'engagement collectif (ouverture à l'écoute, acceptation de la décision par consentement) et un fonctionnement de communication entre les cercles (double lien entre cercles).

Elle repose enfin sur une méthode d'évaluation et de révision régulière des décisions qui s'apparente à un processus d'amélioration continue.

La démocratie participative laisse une grande place à l'imagination (par l'utilisation des outils de l'intelligence collective) pour s'adapter aux évolutions et aux circonstances.

L'ouverture aux collectifs indépendants et la possibilité qu'il puissent nous rejoindre et trouver leur place au sein des syndicats, nous invitent à **des changements profonds de fonctionnement et de mentalité**. Il s'agit sans doute aussi pour nous à nous montrer plus pédagogues et plus accueillants à leur égard.